

On peut citer quelques exemples de définitions : (réf : Conseil Supérieur de l'éducation - Canada : "L'assurance qualité à l'enseignement universitaire : une conception à promouvoir et à mettre en oeuvre" Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Février 2012)

- **Martin et Stella (2007)** distinguent deux principales conceptions de la qualité :
  - le respect des normes, lorsqu'il est possible de définir et de quantifier certains aspects de l'enseignement supérieur et d'appliquer les mêmes normes à tous les cours ou à tous les établissements. Ces normes peuvent être minimales (entraînant, par exemple, la fermeture des établissements ou des programmes qui ne les atteignent pas) ou d'excellence (fixant un idéal vers lequel les établissements ou les programmes doivent tendre) ;
  - l'adaptation à l'objectif visé, parce que les missions et objectifs des établissements et des programmes sont différents et que l'évaluation ne repose pas sur des critères communs et quantifiables, mais dépend de l'analyse du contexte spécifique. La qualité équivaut alors à l'atteinte des objectifs visés, étant entendu que l'acceptabilité de ces objectifs a d'abord été démontrée.
- **Bogue (1998, rapporté par CCA, 2009, p. 7-8)** associe plutôt trois sens à la qualité :
  - la qualité comme forme d'excellence, ce qui suppose un marché de positions où les établissements se font concurrence ;
  - la qualité dans la mission, c'est-à-dire que la qualité repose sur l'atteinte des objectifs fixés pour l'établissement ou le programme ;
  - la valeur ajoutée, la qualité se trouvant dans les résultats, ce qui met l'accent sur les apprentissages des étudiants et les retombées du processus d'apprentissage.